

pensée, de la connaissance et de l'art. »⁴ Dans les disciplines d'enseignement par exemple, ce caractère contraignant est particulièrement sensible au niveau des concours de recrutement de l'enseignement secondaire (C.A.P.E.S et agrégation), voie préalable obligée pour un poste d'enseignant du secondaire, comme du supérieur. Ainsi, en mobilisant spontanément une métaphore d'inspiration culturaliste, on parle souvent du « moule » de l'agrégation (mais aussi de la khâgne, de l'École normale...), qui donne comme un « air de famille » aux productions intellectuelles, académiques de tous ceux qui sont « passés par là », et certains auteurs dénonceront le formalisme de ce type d'apprentissage.⁵

Chaque discipline tend donc à définir un espace des problèmes, questions, objets comme de leur traitement possible, lequel se transforme sous l'effet de facteurs tant internes (changement de problématique, paradigme, méthodologie, évolution des rapports de forces internes à la discipline, évolution des programmes de l'enseignement secondaire ou supérieur, transformation du recrutement sociodémographique tant du côté étudiant qu'enseignant, *etc.*) qu'externes (évolution des rapports de forces entre établissements, facultés, disciplines, des débouchés professionnels, de la « demande sociale », des modalités de financement...). Dans le cadre de cet article, il n'est guère possible

⁴ André Chervel, « L'histoire des disciplines scolaires : réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation*, 1988, n°38, p 64.

⁵ Pour une critique du formalisme de l'agrégation de philosophie, perçue comme une simple « gymnastique » intellectuelle : Emile Durkheim, « L'enseignement philosophique et l'agrégation de philosophie », in *Textes 3, Fonctions sociales et institutions*, 1975, Minuit. Mais aussi Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Plon, 1018, rééd 1966, p 37 et suivantes. Pour une critique de l'agrégation d'histoire : Marc Bloch et Lucien Febvre, « Le problème de l'agrégation », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1937, n°44, p 115 à 129.

de décrire le processus de construction de ces habitus disciplinaires, ce qui supposerait notamment de se lancer dans une histoire comparée des disciplines universitaires, pour laquelle une dimension comparative internationale serait éclairante. Plus modestement, notre objectif est de comparer les objets de recherches de docteurs en sciences sociales du début des années 1990 en privilégiant la dimension spatiale, qui est apparue comme la plus transversale. Le corpus retenu est l'ensemble des thèses soutenues en histoire, géographie, sociologie, science politique et ethnologie en France en 1993 et 1994, soit un total de 1.696 thèses⁶. Nous étudierons principalement la zone géographique, politique ou culturelle étudiée par ces docteurs, ce qui nous permettra d'aborder empiriquement la question des conditionnements sociaux, et nationaux, des pratiques de recherches.⁷

Faire une thèse dans ces disciplines suppose généralement de choisir une question, ou un problème, que l'on étudiera ensuite concrètement au travers d'un objet déterminé, d'où un libellé fréquent des thèses associant l'étude d'une question, ou d'une thématique générale, à

⁶ Ces thèses étaient enregistrées dans Docthèses, catalogue des thèses soutenues dans les universités françaises, aujourd'hui reversé dans Sudoc. Le premier Cdrom de l'année 1998 a été importé sur une base de données Excel. On trouvera dans : « Le recrutement des étudiants en lettres et sciences humaines et leurs objets de recherches » (Gérard Mauger et Charles Soulié, *Regards sociologiques*, n°22, 2001) une première analyse de ce corpus incluant notamment les disciplines de lettres.

⁷ Pour une étude des déterminants sociaux des pratiques de recherche dans une discipline plus « livresque » et « théorique », en l'occurrence la philosophie : Charles Soulié, « Anatomie du goût philosophique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°109, octobre 1995. Voir aussi : Christian de Montlibert, « L'emprise de la féminisation sur le savoir sociologique » *Regards Sociologiques*, N° 22, 2002.

celle d'un objet, terrain particulier.⁸

Ensuite, et à l'intérieur même de chaque discipline, le choix pour tel objet, pays, zone géographique ou culturelle, ne se fait pas au hasard. Des variables telles que le lieu de résidence, l'origine sociale et scolaire, *etc.*, comme les conditions sociales, matérielles, culturelles d'accès à l'objet d'étude, jouent un rôle déterminant. Ces variables, conditions s'articulent avec la hiérarchie implicite des objets de recherche propre à chaque discipline, qui fait par exemple qu'une thèse portant sur la sociologie des sciences, ou des artistes, risque fort, *a priori*, d'être jugée plus « noble », ou davantage « intéressante », qu'une autre portant sur la fabrication des confitures, ou les sans abris, même si cette dernière est susceptible de trouver des financements.

Dans cet article, nous étudierons le découpage du monde effectué par ces disciplines, pour passer ensuite à la distribution des différents pays, régions, *etc.*, entre ces disciplines, comme entre leurs docteurs. Puis nous aborderons la question du « rendement », tant éditorial qu'académique, de ces objets, en lien avec la hiérarchie sociale des objets de recherche. Cette étude se réclame de la psychanalyse de l'esprit scientifique initiée par Gaston Bachelard⁹. Elle s'intéresse donc à l'inconscient académique, objet particulièrement sensible pour les académiques. D'où la violence que ce travail d'objectivation est susceptible de produire auprès du lecteur et qui explique sans doute son caractère plus ou moins

inaudible.¹⁰ Ceci nous a conduit notamment à nous inclure dans la population étudiée. Ce travail, comme la plupart de ceux que nous avons déjà publiés, peut donc être conçu comme un essai de socioanalyse personnelle théoriquement construit et empiriquement fondé.¹¹

Gallocentrisme

Avant d'évoquer le découpage du monde effectué par les disciplines de sciences sociales, des considérations d'effectifs s'imposent. Des cinq disciplines retenues, l'histoire est, en volume, la plus importante. A elle seule, elle rassemble plus de 42% des thèses (*cf.* Tableau n°1). Inversement, l'ethnologie comme la science politique, - deux disciplines sans 1^{er} cycle en France - , se distinguent par la modestie de leurs effectifs, tandis que la géographie et la sociologie ont une taille moyenne. Dans l'espace des sciences sociales ainsi constitué, les historiens pèsent donc d'un poids très lourd et l'on

¹⁰ *Cf.* Pierre Bourdieu, *Homo academicus* (1984, Minuit), et plus spécialement le chapitre 1 intitulé : « Un livre à brûler ? ».

¹¹ Parmi les travaux sur les thèses, signalons notamment: Victor Karady, « Note sur les thèses de doctorat consacrées à l'Afrique dans les universités françaises de 1884 à 1961 », *Informations sur les sciences sociales*. 11 (1), 1972, pp 65-80 ; Marie Burgat et Danièle Bruchet, « Le monde arabe et musulman au miroir de l'Université française, répertoire des thèses en Sciences de l'Homme et de la Société (1973-1987) » ; *Travaux et documents de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman*, n°10, 1989 ; Gérard Noiriel, *Sur la "crise" de l'histoire*, Belin, 1996 (notamment page 239 et suivantes) ; Rémy Knafou (dir.), *L'état de la géographie : autoscopie d'une science*, Belin, 1997 (et notamment l'article de Denise Douzant Rosenfeld et Jean Raison, « La production scientifique en géographie à travers les thèses », p 158 à 182) ; Jacky Beillerot et Fabrice Demori, *Les thèses en sciences de l'éducation de 1990 à 1994*, février août 1997, Université Paris X, Centre de recherche Education et formation ; Olivier Godechot et Nicolas Mariot, « Les deux formes du capital social : structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue Française de Sociologie*, 45-2, 2004, p 243-282.

⁸ Dans le cadre de cet article, nous ne développerons pas le problème de la dialectique entre question (théorique) et objet (empirique), réservant cette étude pour une enquête ultérieure.

⁹ Rappelons que l'ouvrage fondateur de Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique* (Vrin, 1938), est sous titré : *Contribution à une psychanalyse de la connaissance*.

note que cette discipline compte aussi un taux élevé de normaliens, ce qui lui donne un surcroît de légitimité académique.

Tableau n°1
Les thèses de sciences sociales soutenues en France en 1993 et 1994

	Effectifs	Hommes	Prénoms d'origine étrangère*	Région parisienne**	E.N.S**	Publie sa thèse***	Devenu MCF****
Histoire	718	58,2%	20,7%	67,8%	8,5%	25,8%	17,1%
Géographie	387	67,2%	40%	36,4%	4,9%	12,4%	21,7%
Science politique	157	59,2%	42,7%	60,5%	1,3%	23,6%	9,5%
Ethnologie	119	42,9%	41,2%	77,3%	0,8%	19,3%	2,5%
Sociologie	315	51,1%	37,8%	71,7%	0%	25,1%	20%
Ensemble	1.696	58%	31,8%	61,4%	4,8%	21,9%	17%

Sources : Docthèses 1998/1. Annuaire des Ecoles normales supérieures d'Ulm et de Fontenay de 1999. Tableau de classement du personnel enseignant au 31-12-1999, Ministère de l'éducation nationale, GESUP. Fichier des prénoms de l'INSEE.

* **Prénom d'origine étrangère** : la source documentaire utilisée ne précisant ni le sexe, ni la nationalité, des docteurs, nous les avons distingués en mobilisant notamment le fichier des prénoms de l'INSEE.¹²

** **Région parisienne** : donne le taux de thèses soutenues en région parisienne, **E.N.S** : le taux d'anciens élèves

¹² Pour la période considérée, les résultats obtenus ne sont pas aberrants. Ainsi en 1990, 30,6% des DEA de lettres et sciences humaines ont été délivrés à des étrangers (Cf. *Repères et références statistiques*, Ministère de l'éducation nationale, DEP, Edition 1992, p 167). De même, en 1998, 32% des doctorats décernés dans ces disciplines par les universités françaises (à l'exclusion de l'EHESS) ont été délivrés à des étudiants étrangers, dont 39% en sociologie, 34,9% en géographie et 21,8% en histoire, qui est la discipline de sciences sociales comptant le plus faible taux d'étudiants étrangers. (Source : Ministère de l'Education Nationale, Direction de la Prospective et du Développement, « Diplômes délivrés dans les universités en 1998 »). Concernant l'usage social des prénoms : Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, PUF, 1950, notamment p 165 et suivantes.

des Ecoles normales de la rue d'Ulm et de Fontenay.

*** **Publie sa thèse** : les thèses publiées ont été repérées en mobilisant le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France de l'année 1999.

**** **Devenu M.C.F** : les docteurs devenus maîtres de conférences ont été distingués en utilisant les tableaux de classement du personnel enseignant titulaire de l'année 1999. Il s'agit uniquement des docteurs devenus maîtres de conférences dans leur discipline de thèse.

De même, un point de méthode, qui est aussi d'épistémologie, s'impose. Le rapport à l'espace de ces disciplines diffère. Ainsi, la géographie se présente souvent comme « la science de l'espace », d'où l'importance que nous lui accorderons. Quand les docteurs en géographie décrivent leur objet de recherche, notamment au travers de la liste des mots clefs, la plupart précisent d'abord le pays, ou la zone géographique étudiée. Dans notre corpus, 88,3% des géographes, 71,1% des historiens, 68% des ethnologues et 51% des politistes mentionnent, dès leur premier mot clef, le pays, ou la zone géographique étudiés. Alors que c'est simplement le cas de 38,4% des sociologues, qui manifestent une abstraction plus grande vis à vis de l'espace, comme vis-à-vis du temps. Inversement, on note que l'habitus disciplinaire des historiens les conduit à être très explicites dans la définition de la période étudiée, ce qui se retrouve ensuite dans la liste des mots clefs, les titres des thèses, mais aussi de leurs ouvrages, articles. Il est clair que l'ancrage tant spatial que temporel, comme les ambitions théoriques respectives de ces disciplines diffèrent, ce qui s'explique sans doute par leur régime épistémologique. Sur ce point, les travaux de Jean-Claude Passeron

comparant histoire et sociologie sont éclairants.¹³

Concernant le découpage du monde effectué par ces disciplines (cf. Tableau n°2), il apparaît que la France occupe près de 39% des docteurs.¹⁴ Plus précisément, 47,3% des historiens s’y intéressent, 39,3% des sociologues, 34,1% des géographes et 28% des politistes. Avec 17,6% de thèses consacrées à la France, l’ethnologie se distingue. Ce « gallocentrisme », comme aiment à dire les historiens, est bien connu. Et il est probable que la même étude, conduite dans d’autres pays, révélerait qu’en sciences sociales chaque pays tend prioritairement à s’étudier lui-même. Ce qui renvoie entre autres à la question des conditions sociales, matérielles, culturelles d’accès à l’objet étudié et représente en soi un résultat intéressant attestant du fort ancrage national, et donc du particularisme, des « sciences de la culture » comme disait Dilthey, lequel contraste vivement avec ce qu’on observe dans les sciences de la nature qui paraissent, pour reprendre une formule hégélienne, se mouvoir plus directement dans « l’élément de l’universel ». Et il semble bien que le caractère nécessairement daté et situé des objets des sciences de la culture explique, pour une bonne part, leur régime épistémologique,

¹³ Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Nathan, 1991. Plus spécialement les pages 66 et suivantes.

¹⁴ Afin d’identifier la zone géographique étudiée, nous avons mobilisé le titre de la thèse, la liste des mots clefs, ainsi que le résumé rédigé par chaque docteur. Le découpage de l’espace adopté ici est relativement grossier et s’inspire plutôt de celui de l’histoire, dont le poids démographique est important. Nous sommes donc conscient du caractère historico centré (et franco centrique...) de cette nomenclature, chaque discipline, mais aussi pays, docteur, etc., construisant l’espace à sa manière, c’est-à-dire en fonction de ses intérêts, lesquels sont plus ou moins divergents, l’espace des sciences sociales n’étant pas isotrope non plus. On retrouve alors les problèmes de tout travail comparatif.

point notamment souligné par Max Weber.¹⁵

Tableau n° 2
L’espace géographique étudié par les docteurs en sciences sociales en 1993-1994

	Géographie	Histoire	Sociologie	Ethnologie	Science Politique	Ensemble
France en général	4,9%	18,5 %	26%	4,2%	21%	16%
France province	27,4%	26,3 %	10,8 %	12,6%	7%	20,9 %
France Paris	1,8%	2,5%	2,5%	0,8	0%	2%
Sous total France	(34,1%)	(47,3 %)	(39,3 %)	(17,6%)	(28%)	(38,9 %)
Europe	8%	24%	6%	8,4%	17,8%	15,3 %
Maghreb	20,7%	7,7%	7,6%	8,4%	6,4%	9,3%
Afrique noire	18,6%	7,5%	9,2%	27,7%	14%	12,4 %
Moyen-Orient	2,1%	7,4%	2,9%	3,4%	12,1%	5,5%
Amériques	7,5%	3,9%	15,2 %	16,8%	7%	8%
Asie et autres	5,7%	3,9%	1,9%	10,9%	7,6%	4,8%
Non concernés indéterminables	3,4%	1,2%	17,8 %	6,7%	7%	5,7%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	387	718	315	119	157	1.696

Source : Docthèses 1998.1.

Principe de lecture : 4,9% des géographes ont étudié la France en général. Mais c’est le cas de 18,5% des historiens, 26% des sociologues, etc.

Prédominance de la France donc, mais il existe différentes manières de s’y intéresser, et donc de la construire. Ainsi, lorsque les géographes étudient la France, c’est d’abord celle des régions qui les intéresse. Ils se différencient des historiens qui, bien qu’investissant aussi l’échelon régional, étudient nettement plus souvent la France dans son ensemble. Le point de vue des historiens est donc plus national que celui des géographes. Cela dit,

¹⁵ Ce qui permet aussi de mieux comprendre les rapports entre une discipline à vocation synthétique, et non empirique, comme la philosophie et les sciences sociales.

l'enracinement local d'une bonne part des historiens en fait souvent des historiographes locaux. Ce sont eux qui, par exemple, rédigeront l'histoire et les guides relatifs à leur ville, ou à ses principaux monuments (cathédrale, site archéologique...), d'où aussi la publication de nombre de leurs travaux dans des éditions régionales. Ce lien entre histoire et patrimoine rejoint celui qui existe entre histoire et construction, célébration, de l'identité nationale ou régionale, que la montée contemporaine de la régionalisation et des financements qui l'accompagnent ont d'ailleurs contribué à développer.

L'Europe est à l'origine de 15% des thèses. L'intérêt pour l'Europe distingue à nouveau les historiens. En effet, près d'un quart travaillent à l'échelle européenne, ou s'intéressent à un autre pays européen, tandis que les géographes, sociologues et ethnologues le font trois fois moins souvent. La science politique se rapproche alors de l'histoire, ce qui atteste d'une proximité dans les objets de recherches de ces disciplines, l'histoire politique occupant une place de choix chez les historiens, tandis que l'approche historique nourrit nombre de travaux de politistes. Le point de vue des historiens est donc d'abord national, puis européen, le reste du monde étant comparativement moins étudié. Ainsi, comparant les choix d'objets des historiens français (époque moderne et contemporaine) en 1982, 1991 et 2001, Christophe Charle écrit: « l'eurocentrisme, le franco-centrisme et le même le parisianocentrisme des travaux se maintient, malgré toutes les incitations nouvelles qu'offre l'internationalisation croissante de la recherche. »¹⁶ Plus généralement, il semble que la manière historienne de construire

¹⁶ Cf. « La recherche en sciences sociales : pour un bilan critique », in *Quel avenir pour la recherche ?* ouvrage collectif publié sous la direction de Vincent Duclert et Alain Chatriot, Flammarion, 2003, p 302.

l'espace s'accorde avec celle des disciplines de lettres, c'est-à-dire l'ensemble formé par la littérature française, la philosophie, les langues européennes et anciennes (latin, grec). On retrouve le noyau à la fois spatial, culturel et linguistique des « humanités » et les tropismes d'un passé culturel commun, d'où le rôle carrefour joué par l'histoire pour ces disciplines, visible par exemple au travers de leurs bibliographies respectives, comme des invitations croisées aux colloques. Disciplines qui partagent un intérêt commun pour le passé, ainsi qu'un même découpage par siècle, dont l'arbitraire est parfois dénoncé. Ainsi, le médiéviste Jacques Le Goff parle de ce « siècle dont l'histoire n'arrive pas à se défaire aujourd'hui malgré son inadéquation aux « vraies durées » historiques »¹⁷. De fait, ce découpage par siècle détermine toujours fortement les programmes d'enseignements, comme les recrutements d'enseignants chercheurs, que ce soit en lettres ou en histoire, une des normes pédagogiques implicites de chaque département (liée notamment aux impératifs généralistes de l'enseignement) étant d'arriver à « couvrir » l'ensemble des siècles, périodes historiques, mais aussi aires géographiques, politiques ou culturelles au programme de l'agrégation (« Il nous manque un spécialiste du 18^{ème} ! De l'Italie médiévale... »).¹⁸

Après la France et l'Europe, arrive le reste du monde, lequel est principalement construit en fonction de l'histoire coloniale de la France et des flux d'étudiants qu'elle

¹⁷ Cf. « L'appétit de l'histoire », in *Essais d'ego histoire*, dir Pierre Nora, Gallimard, 1987, p 177.

¹⁸ Le « canon disciplinaire » est nettement plus cristallisé dans les disciplines à agrégation comme l'histoire, ou la philosophie, tandis que la dispersion est maximale en sociologie, ce qui se répercute au niveau de la variété des programmes d'enseignements en fonction des départements. Cf. Régine Boyer, Charles Coridian, « Transmission des savoirs disciplinaires dans l'enseignement universitaire : une comparaison histoire/sociologie », *Sociétés contemporaines*, n°48, 2002.

détermine. Ainsi, l'Afrique noire occupe 12,4% des docteurs, le Maghreb 9,3%, tandis que l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Asie, regroupent à grand peine 18,5% des thèses, alors que leur population est nettement plus importante en volume et que leur rôle économique, politique et scientifique est déterminant. En fait, on a déjà à faire ici à une géographie, mais aussi à une histoire, une sociologie et une ethnologie, de ce qu'autrefois on appelait le « pré carré » de la France. Ainsi, soulignant le manque d'intérêt de l'anthropologie africaniste pour l'Afrique non francophone, Jean Copans écrit notamment que : « l'anthropologie française reste déterminée, et même surdéterminée, par le paradigme colonial français. »¹⁹

Mais des nuances existent entre disciplines, lesquelles renvoient à leur public comme à leur échelle de valeur. Ainsi, la géographie se distingue par un intérêt accru pour le Maghreb et l'Afrique noire, tandis que l'histoire se singularise par son intérêt pour le Moyen-Orient, et notamment l'Égypte et Byzance. Alors, ce n'est pas l'époque contemporaine qui intéresse les historiens, mais plutôt les périodes antiques et médiévales, sans doute jugées plus « prestigieuses », le même phénomène s'observant avec un pays comme l'Italie. En fait, au travers du traitement qu'en fait l'histoire, l'Italie, mais aussi la Grèce, Rome, l'Égypte, Sumer, *etc.*, n'apparaissent pas tant comme des pays, ou des civilisations « étrangères », mais comme les « hauts lieux » de nos racines culturelles et historiques. D'où une légitimité culturelle élevée, qui n'est pas sans leur conférer un caractère plus ou moins sacré, et par contre-coup ennoblissant pour les chercheurs qui s'y intéressent.²⁰ Le même

phénomène s'observe en philosophie avec la Grèce, ou l'Allemagne, et a donné lieu par le passé à des discours exaltant le « génie national » de ces pays. Ici, on peut penser aux textes présentant la Grèce comme « terre natale de la vérité », ou encore à la fortune intellectuelle, - et par conséquent éditoriale- , du « miracle grec ». *A contrario*, ces listes de pays soulignent l'intérêt moindre accordé à des pays comme l'Espagne, la Grande-Bretagne, *etc.* La carte des objets de recherches des disciplines offre donc une projection de leur échelle de valeurs implicite, laquelle n'est pas sans produire des effets de censure. En effet, certains pays, périodes, et pour finir objets, sont valorisés, et par conséquent massivement étudiés, tandis que d'autres restent dans l'ombre, ou sont quasiment ignorés. Le même phénomène s'observe en lettres, avec par exemple l'importance accordée aux auteurs dits « canoniques », dont la connaissance est indispensable pour la réussite aux concours, et la minorisation des autres. Enfin, il apparaît que dans la division du travail entre disciplines, l'ethnologie est la préposée à l'étude des pays exotiques. Mais les ethnologues étant six fois moins nombreux que les historiens, on comprend qu'ils peinent à inverser les tendances précédemment décrites.

En sciences sociales, l'espace des curiosités académiques est donc fortement conditionné par l'histoire nationale et l'intensité des liens que la France entretient, ou a entretenu, avec les pays étudiés, ainsi que par l'existence d'une hiérarchie implicite des objets d'étude. D'où l'existence de véritables « lieux communs » de la recherche académique, concentrant l'essentiel des docteurs, comme des crédits et des équipements. Concernant ces équipements, on peut par exemple penser au réseau dessiné par les cinq écoles françaises à l'étranger (Ecoles françaises de Rome, d'Athènes, Casa

¹⁹ « La recherche en anthropologie », *Bulletin de l'Association Française d'Anthropologie*, n° 29/30, 1987, p 7.

²⁰ Ce caractère plus ou moins sacré explique ensuite pourquoi la collectivité nationale est prête à

consacrer des sommes importantes à l'égyptologie tandis que, par exemple, l'archéologie du néolithique en France a longtemps été négligée.

Velázquez, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, Ecole Française d'Extrême Orient).²¹ Ce phénomène de concentration des investissements scientifiques a aussi été observé par Christian Baudelot dans une étude non publiée portant sur les lecteurs de la Bibliothèque nationale et qui montrait que ces lecteurs labouraient sans cesse les mêmes fonds, tandis que d'autres restent en friche.

La construction géographique de l'espace

Nous avons souligné l'ancrage régional des géographes. Il est à rapprocher des caractéristiques morphologiques de la discipline. Le taux de thèses soutenues en province est deux fois plus élevé en géographie que dans les autres sciences sociales (Cf. Tableau n°1). Cet enracinement, revendiqué d'ailleurs, des géographes dans leur région, « pays », qui trouve notamment sa caution épistémologique dans l'œuvre du fondateur de l'Ecole française de géographie Vidal de la Blache, au travers entre autres de la tradition des monographies géographiques régionales, se traduit dans la division du travail scientifique entre universités, qui se sont divisées le territoire national en fonction de leur implantation géographique²². Ainsi, l'université de Grenoble et celle de Lyon se sont spécialisées sur le massif alpin et la haute montagne, Clermont-Ferrand veille sur le

²¹ Dont on trouvera une description détaillée dans : *L'état des sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche*, Rapport à l'attention du Premier Ministre, Maurice Godelier, 2002.

²² La section 23 du C.N.U s'appelle d'ailleurs : « Géographie physique, humaine, économique et régionale ». L'idée d'une histoire, ou d'une littérature « régionale », ne surprend pas trop. Par contre, celle d'une sociologie, d'une philosophie, ou encore d'une psychologie « régionale », est moins évidente. Ce qui atteste de régimes épistémologiques différenciés.

Massif central, tandis que Nantes et Brest s'occupent des espaces maritimes et littoraux. Dans son étude sur les thèses soutenues en géographie entre 1990 et 1994, Jean Raison note ainsi que la plupart des universités sont spécialisées sur une ou deux thématiques, ce qui prédétermine par avance les choix d'objet de leurs étudiants : « D'une certaine manière on peut parler de déterminisme géographique. Le choix d'une université oriente fortement la thématique et la localisation du terrain de thèse, à moins que ce ne soient ceux-ci qui orientent le choix de l'université. »²³

Dans cette discipline, nombre de travaux ont aussi des visées pratiques et répondent à des appels d'offre, contrats, préoccupations centrés sur des opérations d'aménagement local ou régional. Par exemple, des étudiants s'interrogent sur les possibilités de mise en valeur d'une région touristique, participent à l'élaboration de schémas directeurs urbains en mobilisant force cartes, plans, croquis, données chiffrées, notamment issues de la télédétection, - la production de « cartes » étant une des manifestations les plus typiques de l'habitus disciplinaire géographique-, s'intéressent à la reconversion d'anciens centres industriels, à l'évolution ainsi qu'aux effets des nouvelles techniques d'irrigation, aux phénomènes d'érosion, à la progression des déserts, à la « géopolitique » régionale ou internationale, etc. La géographie apparaît alors comme une discipline pratique et d'expertise, l'enracinement des étudiants, comme de leur discipline, dans le tissu local offrant d'ailleurs des perspectives d'emplois sur place au sein des collectivités territoriales, ou dans les structures préposées à « l'aménagement du territoire ».

En géographie, la « demande sociale » contribue ainsi fortement à orienter le

²³ « Les géographes sont ils des sédentaires ? » in Rémy Knafou, *L'état de la géographie*, op.cit., p 189.

« choix » des sujets de thèse des étudiants, les recherches non financées suscitant, de fait, moins de vocations. On observe que les thèses les plus intellectuelles, ou érudites, celles relatives à l'histoire ou à l'épistémologie de la discipline par exemple, sont plus souvent le fait de normaliens, qui manifestent alors une distance plus grande à la « nécessité ». L'orientation pratique de la géographie en fait une discipline souvent plus riche, économiquement, que les autres (notamment l'histoire, avec laquelle elle entretient des relations privilégiées dans l'enseignement secondaire), même si sa position relative dans l'espace des sciences sociales semble, par contrecoup, plus dominée. Selon Victor Karady, la géographie fut, au 19^e siècle, la première des disciplines de sciences sociales à rompre avec la tradition lettrée, ce grâce aux méthodes d'investigation qu'elle mit en œuvre, avant même la sociologie universitaire. Mais elle paiera « cette révolution épistémologique par un déclassement relatif au bas de l'échelle des valeurs universitaires. »²⁴ L'orientation pratique de nombre de ses recherches contribuera aussi à ce déclassement, l'université privilégiant traditionnellement les disciplines les plus « théoriques », tout en lui assurant des débouchés hors du monde académique.

En géographie, nombre de chercheurs « choisissent » comme terrain de travail leur région de naissance, qui est aussi souvent le lieu visé pour leur futur exercice professionnel, le recrutement local à l'université (recrutement en tant que maître de conférences dans l'université de soutenance de la thèse) atteignant des sommets dans cette discipline. Si le taux de recrutement local s'élève à 37,8% parmi les docteurs en sciences sociales de notre échantillon, il culmine à 50% chez les géographes, ce qui rejoint les chiffres

²⁴ « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi échec », *Revue française de sociologie*, XVII, p 267-311., 1976, p 277, note 27.

donnés par Jean Raison. En effet, mobilisant le *Répertoire des géographes français*, Jean Raison a calculé qu'en 1994, 51,2% des professeurs et 58,2% des maîtres de conférences en poste ont soutenu leur thèse dans l'université où ils enseignent²⁵. Cette fermeture locale des départements de géographie aboutit donc à la constitution de véritables niches écologiques régionales, les thèses de géographie régionale trouvant d'ailleurs souvent à se publier dans les presses de chaque université. Dans l'espace des sciences sociales les géographes réussiraient donc, comme l'écrit Rémi Knafou, ce tour de force consistant à : « Naître, vivre, travailler et mourir au pays. »²⁶

Le fait que ce soient plutôt les provinciaux qui étudient la province, tandis que les Parisiens ont d'emblée un point de vue plus national, - et en un sens plus dominant -, se retrouve aussi en histoire, en sociologie, comme en ethnologie. Il pose notamment aux provinciaux le problème délicat du passage de l'étude du « microcosme provincial », ou de la monographie régionale, à la grande synthèse nationale, qui accompagne généralement l'accès aux positions dominantes dans le monde académique. Dans un article intitulé « Vu des coulisses », Maurice Agulhon évoque ainsi ce passage, qui s'accompagnera aussi pour lui du « transfert » d'une université de province à celle de Paris I : « En somme, je voulais passer, comme disent les sportifs professionnels, en division nationale... » et par la même « échapper à la réputation d'être, jusqu'à la fin de ses jours, l'historien de la Somme-inférieure ou du Cher-et-tendre. »²⁷ La France étant un pays

²⁵ Cf. Jean Raison, « Les géographes sont-ils des sédentaires ? », in *L'Etat de la géographie, Autoscopie d'une science*, ouvrage collectif dirigé par R Knafou, Belin, 1997, p 195.

²⁶ *Op. Cit.*, p 216.

²⁷ Cf. Article reproduit dans *Essais d'ego histoire*, dir Pierre Nora, Gallimard, 1987, p.43 et 47.

extrêmement centralisé et hiérarchisé, on comprend que cette structure se retrouve ensuite dans la hiérarchie des disciplines, comme de leurs objets de recherche, sachant que l'opposition Paris/province renvoie aussi à des différences d'origine sociale. En effet, les universités de province ont un recrutement nettement plus populaire que les universités parisiennes, ce qui est visible tant au niveau du recrutement étudiant qu'enseignant.

Dis-moi quel pays tu étudies...

Si l'opposition Paris/province est très structurante, celle entre étudiants ayant un prénom d'origine étrangère, - dont on peut penser que dans la période considérée nombre d'entre eux sont étrangers- , et autres étudiants l'est plus encore. Nous avons souligné précédemment le « gallocentrisme » des historiens. Cet intérêt accru pour la France est à rapprocher du recrutement de la discipline. En effet, l'histoire est la discipline de sciences sociales comptant le plus faible taux d'étudiants ayant un prénom d'origine étrangère (Cf. tableau n°1).²⁸ Comprendre ce phénomène demande à ce qu'on le rapporte aux fonctions sociales, culturelles et politiques, traditionnelles des disciplines. Ainsi, l'histoire est plus spécialement en charge de l'histoire nationale, plus exactement de « L'histoire de France », chose sacrée par excellence, qui manifestement demande, de la part de celui qui s'y intéresse, des propriétés spécifiques. Si 47,3% des historiens se sont intéressés à la France, c'est le cas seulement de 11,4% des historiens ayant un prénom d'origine étrangère. Une étude plus fine des choix d'objets au travers de la liste des mots clefs révèle l'intérêt de ces derniers pour des objets apparemment plus marginaux, ou périphériques, comme la « colonisation française », ou le « commerce maritime », qui au demeurant

les concernent aussi plus souvent. Inversement, ils abandonnent aux autres les objets les plus sacrés du patrimoine historique national, ou européen, en l'occurrence la Révolution française, le « catholicisme », ou le « christianisme médiéval », ce dernier étant aussi, si l'on en juge par le taux de docteurs devenus ensuite maîtres de conférences, d'un « rendement » académique particulièrement élevé. L'intérêt pour telle ou telle question, objet de recherche, a donc ses conditions sociales, matérielles, mais aussi symboliques de possibilité, et permet aussi de manifester une forme d'appropriation. Ainsi, et après avoir décrit le profil social singulier des érudits locaux s'investissant dans les sociétés savantes de province (souvent originaires de « vieilles familles » du lieu), Benoît de L'Estoile écrit notamment que: « investir dans le passé est une manière de s'approprier le lieu, c'est-à-dire de revendiquer sur lui une sorte de propriété morale. »²⁹ Comme le soulignait Durkheim dans sa sociologie des religions, la manipulation des choses sacrées (qui en histoire tournent souvent autour de la question profonde, mais obscure, des « origines »), suppose d'avoir été soi même consacré socialement et d'obéir à tout un rituel.

²⁸ Le caractère plus « national » du recrutement étudiant de la discipline historique s'observe dès le 1^{er} cycle.

²⁹ "Le goût du passé : érudition locale et appropriation du territoire", *Terrain*, n°37, septembre 2001, p 124.

Tableau n° 3
Mots clefs les plus fréquemment
employés dans les thèses de sciences
sociales en 1993 et 1994

Histoire N=718	Géographie N= 387	Science politique N= 157	Ethnologie N= 119	Sociologie N=315
Histoire urbaine (96)	Géomorphologie (34)	Démocratie (14)	Religion (13)	Education (30)
Troisième République (52)	Agriculture (29)	Etats-Unis (11)	Histoire (9)	Brésil (18)
Catholicisme (41)	Climatologie (29)	Islam (10)	Parenté (8)	Politique (16)
Archéologie Antique (40)	Tourisme (21)	Parti politique (9)	Peuples (7)	Santé (13)
Histoire rurale (39)	Urbanisation (20)	CEE (8)	Brésil (6)	Famille (11)
Révolution Française (36)	Hydrologie (19)	Défense (8)	Identité (5)	Histoire (11)
Colonisation Française (35)	Démographie urbaine (18)	Diplomatie (8)	Musique (5)	Paysannerie (10)
Histoire antique Romaine (29)	Urbanisme (16)	Armée (7)	Organisation sociale (5)	Algérie (9)
Démographie Historique (28)	Biogéographie (15)	Egypte (7)	Politique (5)	Burkina Faso (8)
Histoire antique Grecque (25)	Géographie humaine (15)	Nationalisme (7)	Rite (5)	Littérature (8)
Quatrième République (23)	Elevage (14)	Algérie (6)	Tradition (5)	Population (8)
Christianisme Médiéval (19)	Démographie (13)	Catholicisme (6)	Chasse (4)	Socialité (8)
Deuxième guerre mondiale (19)	Maroc (13)	Communisme (6)	Corps (4)	Sport (8)
Femme (18)	Paysannerie (13)	Etat (6)	Islam (4)	Economie (7)
Italie (18)	Ecologie (12)	Maroc (6)	Littérature orale (4)	Formation professionnelle (7)
Famille (17)	Pluviométrie (12)	Participation politique (6)	Maroc (4)	Identité professionnelle (7)
Néolithique (17)	Aménagement du territoire (11)	Socialisme (6)	Mythologie (4)	Médias (7)
Christianisme (16)	Erosion (11)	Afrique (5)	Tribu (4)	Religion (7)
France Paris (16)	Géographie historique (11)	Armement (5)	Burkina Faso (3)	Démographie (6)
Agriculture (15)	Habitat urbain (10)	Collectivité locale (5)	Colonisation (3)	France (6)
Commerce maritime (15)	Sédimentologie (10)	Education (5)	Education (3)	Imaginaire (6)
Cinquième République (14)	Télétection (10)	France (5)	Famille (3)	Méthodologie (6)
Protohistoire (14)	France Nord (9)	Israël (5)	Identité culturelle (3)	Communisme (5)
Egypte (13)	Forêt (8)	Religion (5)	Madagascar (3)	Enseignement secondaire (5)

Source : Docthèses 1998.1

En fait, et cela est bien visible aussi dans les autres disciplines, la plupart des étudiants ayant un prénom d'origine étrangère travaillent d'abord sur un pays étranger. Plus précisément, ils s'intéressent à leur pays d'origine, qu'ils exportent dans l'univers académique français qui, sans leur présence, serait encore plus gallo et européen centré. La majorité de ces étudiants étant originaire du Maghreb et d'Afrique noire, on comprend que ces pays soient particulièrement étudiés en France. Non seulement ces étudiants étudient plutôt leur pays, mais on note aussi au travers de la liste des mots clefs qu'ils s'intéressent plus souvent aux questions d'éducation, aux questions politiques, religieuses, à l'agriculture, à l'Islam, au problème du développement, à la démographie urbaine, *etc.* Soit à des questions qui importent dans leur pays d'origine et qu'ils étudient dans l'univers académique français, en fréquentant ensuite les disciplines, séminaires, laboratoires, revues, spécialisés autour de ces questions, le cas étant particulièrement net en géographie, science politique et sociologie (rurale ou du développement par exemple). La possession d'un doctorat centré sur leur pays, et sur des questions répondant à des demandes sociales ou politiques pressantes, mais aussi, comme cela s'observe dans les disciplines de lettres, sur leur langue, culture et les auteurs appartenant au panthéon académique national, facilitant leur intégration professionnelle dans leur pays d'origine.

Le point de vue adopté sur le monde, la manière de le construire, varient donc en fonction de l'origine, comme du lieu de résidence des docteurs, chacun ayant tendance à s'étudier lui-même. C'est-à-dire à s'intéresser, - et donc à trouver « intéressant », voire à vouloir réhabiliter en le choisissant comme objet d'étude -, sa région ou son pays d'origine, mais aussi sa langue, culture, religion, profession, son milieu, *etc.* Ce rapport biographique à

l'objet est particulièrement visible en sociologie, comme en sciences de l'éducation, disciplines plus directement centrées sur l'étude de phénomènes contemporains, où nombre de docteurs trouvent leur sujet de recherche en exploitant leurs inscriptions professionnelles, culturelles, politiques, religieuses ou autres dans le monde social, lesquelles dépendent bien évidemment de ce qu'ils sont t.³⁰ Le rapport biographique étroit que nombre de sociologues entretiennent à leur objet d'étude facilite l'accès au terrain, leur permet de mobiliser, puis de convertir en connaissances savantes leurs connaissances indigènes, ainsi que d'avoir un rapport intéressé, - même s'il est à travailler- , à l'objet d'étude.³¹ Il pose donc de manière particulièrement vive la question de l'objectivité, et rend encore plus nécessaire le travail de réflexivité. Il n'est pas non plus sans produire certains effets de censure, les sociologues n'étudiant pas, ou très peu, les milieux auxquels ils sont étrangers, tandis que d'autres seront sur exploités, les effets de mode étant aussi particulièrement puissants dans cette discipline, de plus en plus dépendante des financements externes et dont l'autonomie scientifique reste faible³².

C'est pourquoi en sciences sociales le « choix » d'un objet, comme le traitement de celui-ci, en dit souvent beaucoup sur celui qui a choisi cet objet. Ou, comme l'écrivait Bachelard : « L'objet nous désigne plus que nous ne le désignons ». Ainsi, la familiarité indigène avec l'espace

³⁰ Antoine Prost relève le même phénomène en histoire, et notamment en histoire contemporaine. Cf. *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996, p 92 et suivantes.

³¹ D'où l'importance dans cette discipline du travail de conversion des intérêts pratiques, spontanés, en un mot « profanes », - et sur la base desquels nombre de doctorants entrent en sociologie- , en intérêts scientifiques.

³² Cf. Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, 2001, p 139.

des sujets possibles dans une discipline conduit souvent à associer spontanément certaines classes d'objets à certaines classes d'étudiants appelés, tant par ce qu'ils sont socialement que scolairement, que par leurs visées académiques ou professionnelles, à les traiter. Le problème étant que ces différents pays, régions, objets, milieux, auteurs, *etc.*, sont eux-mêmes placés dans une hiérarchie sociale des objets de recherches, ce qui n'est pas sans produire des effets de valorisation, mais aussi stigmatisation. C'est cette question que nous allons approfondir maintenant, en nous intéressant à leur « rendement » tant éditorial qu'académique.

De la hiérarchie sociale des objets de recherches

Afin d'évaluer ce « rendement », nous avons distingué les thèses ayant donné lieu à la publication d'un ouvrage et les docteurs devenus maîtres de conférences dans leur discipline d'origine. Cinq ou six ans après avoir soutenu leur thèse, 21,9% des docteurs l'ont publiée. Mais c'est le cas de 35,3% des thèses portant sur la France dans son ensemble, 24,8% de celles portant sur la France des régions et 21,9% de celles portant sur l'Europe, les autres régions du monde étant nettement moins publiées. Une distribution relativement homologuée s'observe dans l'accès à la maîtrise de conférences. Six ou sept ans après avoir soutenu leur thèse, 17% des docteurs en sciences sociales sont devenus maîtres de conférences en France dans leur discipline d'origine.³³ Mais c'est le cas de 29,8% des docteurs ayant étudié la France dans son ensemble, 22,8% de ceux s'étant

³³ Au passage, signalons que le taux d'accès à la maîtrise de conférences est très variable selon les disciplines (de 2,5% en ethnologie, à 21,7% en géographie : Cf. Tableau n° 1). Ce qui renvoie notamment à l'existence, ou non, de 1^{er} cycle dans les disciplines considérées et rejailit donc sur le rendement académique des régions étudiées.

intéressés à la France des régions et 21,9% à l'Europe, tandis que le reste du monde s'avère nettement moins rentable. En effet, le taux d'accès à la maîtrise de conférences est compris entre 11% et 8% pour le Moyen-Orient, l'Amérique et l'Asie, et s'avère inférieur à 7% pour l'Afrique noire et le Maghreb, pourtant massivement étudiés.³⁴

Tableau n°4
L'espace géographique étudié en fonction du profil des docteurs, de leur publication et devenir professionnel

	Hommes	Prénom d'origine française	Région parisienne	Normaliens	Publiés sa thèse	Devenus maîtres de conférences	Effectifs
France en général	57,7%	91,9%	69,1%	7,3%	35,3%	29,8%	272
France régions	65,9%	93,5%	34,1%	3,7%	24,8%	22,8%	355
France Paris	61,8%	82,3%	85,3%	8,8%	32,3%	14,7%	34
Europe	50%	75%		11,1%	21,9%	21,9%	260
Maghreb	75,3%	13,9%	44,9%	0,6%	8,2%	2,5%	158
Afrique noire	59,5%	50,5%	59,5%	1,4%	16,7%	7,1%	210
Moyen-Orient	49,5%	39,8%	71%	4,3%	12,9%	10,7%	93
Amérique	48,5%	44,1%	84,6%	4,4%	16,2%	11%	136
Asie, autres	35,8%	60,5%	77,8%	3,7%	14,8%	8,6%	81
Non concerné, indéterminable	57,7%	80,4%	72,2%	0%	26,8%	13,4%	97
Ensemble	58%	68,2%	61,8%	4,8%	21,9%	17%	1.696

Source : Docthèses 1998.1

Principe de lecture : 57,7% des docteurs ayant travaillé sur la France en général sont des hommes, 91,9% ont un prénom d'origine française, 69,1% ont soutenu en région parisienne, 7,3% sont normaliens, 35,3% ont publié leur thèse sous forme d'ouvrage, 29,8% sont devenus maîtres de conférences dans leur discipline d'origine.

La hiérarchie implicite des pays, zones géographiques, culturelles, *etc.*, évoquée plus haut apparaît avec force. Ainsi, le taux

³⁴ Il est clair qu'ici, on retrouve aussi les effets de structure liés au poids démographique de l'histoire.

de normaliens, futurs maîtres de conférences, *etc.*, s'intéressant à un pays déterminé, fournit un indicateur approximatif de la position de ce pays dans la hiérarchie disciplinaire, - nationale, et donc relative-, des pays étudiés. De ce point de vue, le cas des normaliens, qui sont surtout présents en histoire, est révélateur, sachant que les Ecoles normales ont une politique active d'ouverture vers l'étranger. Globalement, le taux de normaliens s'élève à 4,8%. Mais il est à son maximum pour l'Europe (11,1%), ce qui n'est pas sans rappeler la proposition de Marc Bloch selon laquelle : « Il n'y a pas d'histoire de France, il n'y a qu'une histoire de l'Europe. »³⁵ Ce taux s'élève ensuite à 7,3% pour la France dans son ensemble. Il est proche de la moyenne pour l'Amérique, l'Asie et le Moyen-Orient, et passe sous la barre des 4% pour la France des régions, manifestement abandonnée aux provinciaux et géographes. Il devient infime avec l'Afrique noire et le Maghreb, abandonnés cette fois à ceux qui en sont originaires ou aux anthropologues³⁶. L'ouverture à l'étranger des Ecoles normales est donc particulièrement sélective, attendu que ce sont d'abord l'Europe, au travers notamment du réseau des Ecoles françaises, ainsi que les pays les plus développés (notamment les Etats-

³⁵ Cité par Maurice Aymard, « L'internationalisation de la recherche et de l'écriture de l'histoire », in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, ouvrage collectif dirigé par François Bédarida, Editions de la Maison de sciences de l'homme, 1995, p 205.

³⁶ Pour une perspective historique relative aux thèses consacrées à l'Afrique : Victor Karady, « Note sur les thèses de doctorat consacrées à l'Afrique dans les universités françaises de 1884 à 1961 », *Informations sur les sciences sociales*. 11(1), 1972, pp 65-80.

Unis) qui en bénéficient³⁷. Ce point est d'autant plus intéressant quand on sait que 50% des normaliens ont publié leur thèse et que 52,4% sont devenus maîtres de conférences.

Normaliens et étudiants ayant un prénom d'origine étrangère forment d'ailleurs sans doute les deux populations les plus antithétiques de cet univers, tant au plan de la nature de leurs investissements scientifiques, que de leur rentabilité éditoriale et académique sur le marché français. Ainsi, 8,3% des seconds ont publié leur thèse et 2,6% seulement sont devenus maîtres de conférences en France. En fait la question des investissements, stratégies scientifiques des étudiants étrangers, qui jouent un rôle essentiel, quoique souvent dénié et refoulé, dans le fonctionnement ordinaire de la recherche universitaire française, mériterait une étude à elle seule.³⁸ Parmi eux, nombre des non résidents valorisent ensuite leur diplôme dans leur pays d'origine, l'existence de marchés professionnels distincts, ayant leur propre hiérarchie d'objets, car construite au plan national, tout en étant soumise à des effets de domination symbolique internationaux, compliquant notablement l'analyse. Plus généralement, l'analyse comparée des pratiques de recherches en sciences sociales, - mais le raisonnement vaudrait aussi pour les lettres- , révèle que la « valeur », ou pour employer un terme boursier la « cote » d'un pays, d'une

région, mais aussi d'un champ d'étude, d'un objet, d'une langue, d'un auteur, *etc.*, est relative, et varie notamment en fonction de la discipline, ou du marché considéré, les différences entre « taux de change » sur un même objet entre pays, comme entre disciplines à l'intérieur d'un même pays, étant à l'origine de stratégies de migration, placement, reconversion, import/export, effets d'*allogoxia*, *etc.*

Une vigilance épistémologique toujours plus nécessaire

Au terme de cette analyse, il apparaît que les pratiques de recherche en sciences sociales sont fortement déterminées par l'histoire nationale, la hiérarchie sociale des objets qui en découle, et que les mécanismes de diffusion de la recherche, comme de reproduction du corps enseignant (du secondaire comme du supérieur), contribuent à la reproduction de cette hiérarchie. Ensuite, chaque discipline retravaille cette hiérarchie en fonction de ses intérêts propres, - les disciplines étant prises aussi dans des rapports de domination réciproques- , tandis qu'à l'intérieur de chacune d'elles les propriétés sociales, scolaires, *etc.*, des agents jouent un rôle essentiel dans leur intérêt pour tel ou tel objet, lequel renvoie à ce qu'ils sont socialement. Ce qui n'est pas sans produire de terribles effets d'assignation, censure, et finalement de domination symbolique. En effet la hiérarchie des disciplines, celle des objets d'études et le fétichisme comme les processus de stigmatisation qui les accompagnent, sont souvent scientifiquement contre productifs.³⁹

Ainsi certains pays, thèmes, milieux, objets, *etc.*, sont massivement étudiés, souvent de manière stéréotypée, tandis que d'autres, pourtant prometteurs, restent inexplorés. Or, comme Parménide

³⁷ Dans leur étude sur les allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur, Alain Coulon, Ridha Ennaffaa et Saeed Paivandi écrivent que parmi les moniteurs passés par une grande école et ayant fait un séjour à l'étranger, 49% ont « choisi » un pays européen, 28% les Etats-Unis, 7% le Canada, et 16% d'autres pays, dont les pays du Sud. Cf. *Devenir enseignant du supérieur : Enquête auprès des allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur*, L'Harmattan, 2004, p 110.

³⁸ Pour une première exploration de la bibliographie relative aux étudiants étrangers : Alain Coulon, Saeed Paivandi, *Les étudiants étrangers en France, l'état des savoirs*, Rapport pour l'Observatoire de la Vie Etudiante, 2003.

³⁹ Cf. Pierre Bourdieu : « Méthodes scientifiques et hiérarchie sociale des objets », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°1, 1975.

l'enseignait à Socrate, il n'y a pas, pour la science, d'objets nobles ou ignobles. Il existe ainsi une idée du poil, ou de la boue, comme il en existe une de l'âme, le philosophe devant s'affranchir de « l'opinion des hommes » et rejeter toute forme de mépris.⁴⁰ Appliquée aux sciences sociales, cela signifie que ce qui fait l'intérêt d'un objet ne réside pas dans la place qu'il occupe dans la hiérarchie sociale des objets d'études, ou dans son caractère plus ou moins « sacré », ou stigmatisant, mais dans le traitement qui en est fait. C'est-à-dire dans la question qu'on lui pose, et qui conduit notamment à le choisir pour objet d'étude, et donc dans la manière dont il est construit, la construction de cet objet passant souvent par sa mise en relation avec d'autres objets, phénomène particulièrement nécessaire quand le chercheur entretient un rapport biographique étroit à l'objet d'étude. D'où l'importance de la démarche comparative en sciences sociales. Un travail sur un « petit objet », une « monographie », peuvent donc nous en apprendre beaucoup plus qu'un travail portant sur un objet fétichisé par le sens commun, ou académique. Comment l'écrit Pierre Bourdieu : « C'est en s'immergeant dans l'étude de la particularité d'une réalité empirique, historiquement située et datée, mais construite pour parler comme Bachelard comme un « cas particulier du possible » qu'on peut saisir la logique la plus profonde du monde social. »⁴¹

En dévoilant ici quelques-unes des déterminations pesant sur l'activité scientifique des chercheurs en sciences sociales, notre objectif est notamment de combattre ces effets d'assignation, stigmatisation, censure, comme de domination symbolique. Car il est difficile de savoir spontanément tout ce que l'on doit, - et tout ce que nos travaux

scientifiques doivent- , au fait d'être français ou étranger, Parisien ou provincial, homme ou femme, *etc.* Et ici aussi, il nous semble que la méconnaissance, le laisser faire, ne peuvent que conforter les rapports de domination symbolique et donc nuire au développement scientifique. En cela réside sans doute le principal apport d'une sociologie réellement réflexive. C'est-à-dire d'une sociologie qui, en retour, transforme la pratique du chercheur en l'invitant à toujours plus de vigilance, et déjà à se méfier de ses préjugés, valorisations inconscientes, comme à sortir des sentiers battus auxquels nous condamnons le plus souvent l'inertie relative du monde social, comme de nos habitus disciplinaires.

⁴⁰ Platon, *Parménide*, Garnier Flammarion, 1967, p 217, (130 d).

⁴¹ Cf. *Raison pratique*, Seuil, 1994, p 16.